

**ATELIER AGENDA 21  
« FACTEUR 4 ENERGIE / EAU »**

**Objectifs du groupe**

2 février 2009

***Un contexte favorable à la réflexion***

La ville de Blanquefort s'est dotée, lors du Conseil Municipal du 5 février 2007, d'un Agenda 21, plan d'action pour un développement durable au 21<sup>ème</sup> siècle. Certaines des 42 actions prévues cherchent à réduire les consommations d'énergie et d'eau sur les bâtiments publics, mais également dans les secteurs tertiaire et du logement, notamment à travers des actions de sensibilisation/information aux économies d'énergie et d'eau.

Depuis février 2007, certaines actions ont été mises en œuvre dans ce domaine, en particulier 2 Ecolo-café le 6 mai 2008 (présentation d'une action collective menée par l'association de Gradignan « Des fourmis dans le compteur ») et le 17 juin 2008 (information sur les travaux et gestes quotidiens à adopter à la maison pour réduire ses factures d'énergie et d'eau).

Une thermographie aérienne est également en cours (résultats prévus pour mai-juin 2009), en partenariat avec la Communauté urbaine de Bordeaux : elle permettra à tous les propriétaires de découvrir les déperditions d'énergie par le toit de leur bâtiment et d'envisager la réalisation de travaux pour y remédier.

***Nécessité de renforcer le plan d'action municipal en faveur des économies d'énergie et d'eau dans les logements***

Le secteur du bâtiment est responsable de 44% des consommations d'énergie (source Observatoire de l'énergie - 2006) et de 19% des émissions de gaz à effet de serre (source CITEPA - 2006).

A Blanquefort, aucun diagnostic global de la situation énergétique des logements n'a été effectué pour l'instant. Mais, une grande majorité des logements ayant été construits avant 1974-75, date de la 1<sup>ère</sup> réglementation thermique, on peut estimer que des économies substantielles pourraient être réalisées.

Les 2 Ecolo-café de 2008 ont permis de réaliser que les Blanquefortais n'échappent pas à la règle générale : manque d'information claire et neutre quant aux possibilités de travaux ou aux matériaux disponibles, manque de connaissance du profil énergétique de leur logement, difficultés à discerner dans l'offre du marché les fournisseurs ou artisans qualifiés et « fiables », outils fiscaux et financiers mal identifiés, peur des coûts importants d'une réhabilitation efficace, sentiment que l'adoption de gestes simples comme l'installation de réducteurs de pression d'eau ne « servent pas à grand-chose », etc.

L'Agenda 21 de Blanquefort fait ainsi face à **un défi de taille : convaincre les propriétaires et les locataires de logements de réaliser les travaux ou d'adopter les comportements quotidiens nécessaires à une réduction importante de leurs consommations d'énergie et d'eau.**

### *Une volonté de mener les réflexions selon un mode participatif*

La réflexion lancée par l'atelier s'avère complexe. De nombreux acteurs sont soit à la source des consommations d'énergie et d'eau (les propriétaires et locataires de logements), soit en capacité d'intervenir (les architectes et maîtres d'œuvre des travaux, les artisans, les conseillers en énergie et eau, les commerçants et autres fournisseurs de matériaux et équipements, les partenaires institutionnels et financiers, etc.).

Il était donc intéressant d'identifier les acteurs clés sur Blanquefort et de les solliciter pour qu'ils participent à la réflexion le plus en amont possible. C'est ainsi qu'un atelier participatif a été créé, composé de 17 membres issus de 3 collèges : **professionnels** (entreprise spécialisée en énergie, étudiante en architecture, architecte-conseil du CAUE), **5 habitants** volontaires ainsi que les **services et élus municipaux** en charge de l'urbanisme, habitat et développement durable.

L'objectif est que chacun puisse partager avec le groupe ses propres expériences et réflexions, en tant qu'individu, mais aussi en tant qu'habitant, architecte-conseil, professionnel du bâtiment, service municipal, etc. Chaque membre de l'atelier peut ainsi être considéré comme un « échantillon » d'une catégorie d'acteur, sans prétendre toutefois à une quelconque représentativité du groupe dont il est issu.

Cette démarche de concertation illustre l'esprit de l'Agenda 21 de Blanquefort : d'autres ateliers participatifs se déroulent en parallèle sur d'autres thèmes du développement durable (sentiers de randonnée, jardinage biologique, éco-manifestations, éco-ambassadeurs des services municipaux, etc.).

### ***Résultat attendu : un plan d'action en faveur des économies d'énergie et d'eau dans les logements à Blanquefort***

L'atelier « Facteur 4 énergie/eau » devra élaborer un plan d'action qui favorise les économies d'énergie et d'eau auprès des propriétaires et locataires de logements sur Blanquefort. Le plan d'action sera ensuite proposé à l'équipe municipale avant intégration dans la version 2 de l'Agenda 21 ; il pourra constituer le volet énergie/climat de ce dernier.

D'autres partenaires pourront être associés, soit pour l'élaboration, soit pour la mise en œuvre du plan d'action. Des partenaires institutionnels comme le Conseil Régional d'Aquitaine et l'ADEME (animateurs du Plan Climat Aquitaine), le Conseil Général de Gironde (au titre de l'Agenda 21 départemental), la Communauté urbaine de Bordeaux (au titre de sa politique de développement durable) ou encore des partenaires professionnels éventuellement intéressés.

### ***L'animation de l'atelier est confiée au CREAQ***

La Ville de Blanquefort a fait appel au CREAQ, centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine, association loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général, basée à Bordeaux. Le CREAQ a accepté d'animer cette démarche gratuitement, au titre de sa mission d'Espace info Energie - financée par l'ADEME, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde – dans lequel est prévue l'expérimentation d'accompagnement de démarches collective.

Le CREAQ est une association créée en 1998 et qui a pour objet la maîtrise des consommations (énergie et eau) dans le bâti et le développement des énergies renouvelables. Sa mission première est de conseiller et d'accompagner le particulier dans sa démarche et de participer ainsi à la prévention du changement climatique.

Les activités du CREAQ s'articulent autour de 5 pôles :

1. Information du grand public, des collectivités, des professionnels
2. Prévention de la précarité énergétique
3. Education à l'environnement
4. Animations des filières énergies renouvelables et « négawatt »
5. Etudes et formations.

Une mission d'Espace Info Energie lui a été confiée par l'ADEME depuis 2001, complétée depuis juillet 2008 par une mission d'Espace Info Economies d'Eau.

Les informations données par l'association sont objectives et totalement neutres par rapport à de quelconques fournisseurs d'énergie, constructeurs ou distributeurs.

Le CREAQ apportera à l'atelier blanquefortais ses compétences techniques en matière d'énergie et d'eau. Il partagera avec le groupe sa connaissance des expériences menées actuellement en France ou à l'étranger.

Il animera les séances de travail programmées à raison d'une par mois, selon le calendrier suivant.

#### ***Déroulement des séances de l'atelier***

L'élaboration du plan d'action constituera l'étape finale de la démarche. Il sera nécessaire, dans un premier temps, de se mettre d'accord sur les objectifs à atteindre et d'envisager les différents outils à disposition en fonction de leur efficacité.

**Séance n°1**  
(27 novembre 2008)  
**Objectifs de l'atelier**  
**« Facteur 4 »**

Discussion générale sur les objectifs de l'atelier. Présentation des membres.

**Séance n°2**  
(13 janvier 2009)  
**Tour d'horizon**  
**d'expériences déjà**  
**menées en France et à**  
**l'étranger**

Intégration de nouveaux membres et nouvelle discussion générale sur les objectifs.

**Séance n°3**  
(10 février 2009)  
**Objectifs du plan**  
**d'actions**

Définition des objectifs du plan d'action. Un plan d'action, pourquoi (quelle stratégie) ? Pour quoi (Facteur 4 ou autre but) ? Pour qui (identifier les cibles) ? Un plan qui agit sur quoi (investissements, comportements) ? Avec quels partenaires (Mairie, offices HLM, syndic de copropriété, commerçants, associations de propriétaires et locataires, etc.) ?

**Séance n°4**  
Mars 2009  
**Freins et moteurs**

Anticipation des freins et des moteurs (techniques, psychosociologiques, financiers, etc.) qui pourraient bloquer ou aider la mise en œuvre du plan d'action : échange d'expériences entre professionnels, habitants et services municipaux. Classement des différentes actions possibles par grandes catégories (les « bâtons », les « carottes », les « sermons », etc.).

**Séance n°5**  
Avril 2009  
**Quelle efficacité pour les différentes catégories d'outils ?**

Echanges d'expériences sur l'efficacité des différentes catégories d'outils établies lors de la séance n°4. Apports de la psychologie sociale. Exemples d'expériences déjà tentées ailleurs. Quelles catégories d'actions mettre en œuvre de façon prioritaire ? Avec quelles cibles et quels objectifs spécifiques pour chacune ?

**Séance n°6**  
Mai 2009  
**Elaboration du plan d'action**

Elaboration du plan d'action en tenant compte des enseignements des séances précédentes, de l'efficacité des différents outils identifiés et du contexte blanquefortais. Identification des partenaires possibles.

**Séance n°7**  
Juin 2009  
**Présentation du plan d'actions aux partenaires**

Présentation du plan d'action à l'équipe municipale et aux partenaires. Dernières « retouches » en fonction de leurs remarques, avant intégration à l'Agenda 21 (version 2).